

REVUE
INTERNATIONALE
DE LA CROIX-ROUGE



Publication bimestrielle du
Comité international de la Croix-Rouge
au service du Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

- M. CORNELIO SOMMARUGA, docteur en droit de l'Université de Zurich, d' h.c. *rer. pol.* de l'Université de Fribourg (Suisse), d' h.c. en relations internationales de l'Université do Minho, Braga (Portugal), d' h.c. méd. de l'Université de Bologne (Italie), d' h.c. de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, d' h.c. en droit de l'Université nationale de Séoul (République de Corée), *président* (membre depuis 1986)
- MM. PIERRE KELLER, docteur en philosophie en relations internationales (Yale), banquier, *vice-président* (1984)
CLAUDIO CARATSCH, licencié ès lettres, *vice-président* (1990)
ULRICH GAUDENZ MIDDENDORP, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Zurich, ancien chef de la clinique chirurgicale de l'Hôpital cantonal, Winterthour (1973)
MAURICE AUBERT, docteur en droit, avocat, *vice-président* de 1984 à 1991 (1979)
DIETRICH SCHINDLER, docteur en droit, professeur honoraire à l'Université de Zurich (1961-1973) (1980)
- M^{me} RENÉE GUISAN, secrétaire générale de l'«Institut de la Vie internationale», directrice d'établissements médico-sociaux vaudois, membre de l'«International Association for Volunteer Effort» (1986)
- M^{me} ANNE PETITPIERRE, docteur en droit, avocate, professeure à la faculté de droit de l'Université de Genève (1987)
- M. PAOLO BERNASCONI, avocat, *lic. iur.*, chargé de cours de droit pénal économique aux Universités de Saint-Gall et de Zurich, ancien procureur général à Lugano, commissaire de la Fondation suisse *Pro Juventute* (1987)
- M^{me} LISELOTTE KRAUS-GURNY, docteur en droit de l'Université de Zurich (1988)
- M^{me} SUSY BRUSCHWEILER, infirmière, directrice de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse à Aarau (1988)
- MM. JACQUES FORSTER, docteur en sciences économiques, professeur à l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) à Genève (1988)
JACQUES MOREILLON, licencié en droit, docteur ès sciences politiques, secrétaire général de l'Organisation mondiale du Mouvement Scout, ancien directeur général au CICR (1988)
MAX DAETWYLER, licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, «Scholar in Residence», International Management Institute (IMI) de Genève (1989)
RODOLPHE DE HALLER, docteur en médecine, privat-docent de la faculté de médecine de l'Université de Genève, président de l'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (1991)
DANIEL THÜRER, docteur en droit, LL.M. (Cambridge) professeur ordinaire à l'Université de Zurich (1991)
- M^{me} FRANCESCA POMETTA, licenciée ès lettres, ancien Ambassadeur de Suisse (1991)
- MM. JEAN-FRANÇOIS AUBERT, docteur en droit, professeur à l'Université de Neuchâtel, ancien député au Conseil national et au Conseil des Etats (1993)
JOSEF FELDMANN, docteur ès lettres, professeur titulaire de l'Université de Saint-Gall, commandant de corps d'armée à disposition (1993)
- M^{me} LILIAN UCHTENHAGEN, docteur en sciences économiques de l'Université de Bâle, ancienne députée au Conseil national (1993)
- M. GEORGES-ANDRÉ CUENDET, licencié en droit de l'Université de Genève, diplômé de l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris, M.A. de l'Université de Stanford (USA), membre du Conseil administratif de Coligny/GE (1993)

CONSEIL EXÉCUTIF

M. CORNELIO SOMMARUGA, *président*

M. CLAUDIO CARATSCH, *vice-président permanent*

M. JACQUES FORSTER, *membre du CICR*

M^{me} ANNE PETITPIERRE, *membre du CICR*

M. PETER FUCHS, *directeur général*

M. JEAN DE COURTEN, *directeur des Opérations*

M. YVES SANDOZ, *directeur de la Doctrine, du Droit et des Relations avec le Mouvement*

La Revue internationale de la Croix-Rouge
présente à ses fidèles lecteurs
ses meilleurs vœux pour 1995

REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

SOMMAIRE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1994
N° 810

1869-1994

125^e ANNIVERSAIRE DE LA *REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE*

- Le 125^e anniversaire de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*
par *M. Cornelio Sommaruga*, président du CICR 560

PRINCIPES ET DROIT

- Jean-Georges Lossier:** Un message d'anniversaire 563
Jean Pictet: La formation du droit international humanitaire 567

CONTRIBUTIONS À L'HISTOIRE

- Jacques Meurant:** Les 125 ans de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* ou Quand la mémoire est fidèle... — I. Protection et assistance 573
André Durand: La participation de Gustave Moynier à la fondation de l'Institut de droit international (1873) — La guerre des Balkans (1875-1878); le Manuel des lois de la guerre (1880) 584

557

Florianne Truninger †: Le Comité international de la Croix-Rouge et la guerre d'Indochine — De la défaite japonaise aux Accords de Genève (1945-1954)	607
--	------------

RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR

Jacques Moreillon: La promotion de la paix et de l'humanité au XXI^e siècle — Quel rôle pour la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge?	639
---	------------

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Election d'un nouveau membre	656
Table des matières 1994	657
Adresses des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	666

PRÉSENTATION DES ARTICLES POUR LA REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

La *Revue internationale de la Croix-Rouge* invite ses lecteurs à lui adresser des articles relatifs aux divers centres d'intérêt humanitaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ceux-ci seront pris en considération en fonction de leur valeur et du programme annuel thématique de la *Revue*.

● Les manuscrits peuvent être présentés en *français* ou en *anglais* ou en *espagnol* ou en *arabe* ou en *allemand*.

Les textes seront dactylographiés en double interligne et ne devront pas dépasser 20 pages, soit 4 000 mots. L'envoi de disquettes sera très apprécié (Logiciel Wordperfect 5.1 avec fichier ASCII).

● Toutes les notes, *au maximum 30*, seront numérotées à la suite tout au long de l'article. Il est recommandé de les présenter à la fin du texte, dactylographiées en double interligne.

● Les références bibliographiques comprendront au minimum les indications suivantes: a) pour les livres, initiales et nom de l'auteur (dans cet ordre), titre de l'ouvrage (souligné), lieu de publication, maison d'édition et année de publication (dans cet ordre), puis numéro de page (p.) ou des pages (pp.) auxquelles on se réfère; b) pour les articles, initiales et nom de l'auteur, titre de l'article entre guillemets, titre du périodique (souligné), lieu de publication, date du numéro et page (p.) ou pages (pp.) auxquelles on se réfère. Les titres des articles, des livres et des périodiques seront indiqués dans la langue originale.

● Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.

● Les ouvrages envoyés à la rédaction seront mentionnés dans la liste des publications reçues et, s'il y a lieu, feront l'objet d'un compte rendu.

● Les manuscrits, la correspondance relative à la publication et les demandes d'autorisation de reproduire des textes parus dans la *Revue* seront adressés au rédacteur en chef.

Les articles, études et autres textes signés émanant de sources autres que le CICR n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le CICR souscrit aux opinions qui y sont exprimées.